

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
DIRECTION GÉNÉRALE DU PATRIMOINE
SERVICE DE L'INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS

MAISON SEWELL
106, Chemin du Roy Deschambault

Histoire, relevé et analyse

Par
MARCEL GAUTHIER

Deschambault, mai 1978.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	1
BIBLIOGRAPHIE.....	
INTRODUCTION.....	I
<u>Identification du lieu</u>	2
<u>Localisation</u>	4
Situation géographique, aire d'étude. Carte du	
cadastre. Carte de situation A-B.	
<u>Historique</u>	10
Seigneurie de Deschambault, dates importantes.	
Chaîne de titre.	
<u>Maison Sewell</u>	24
Description générale. Les détails. Plans.	
Modifications. Etat de détérioration.	
<u>Etude locale</u>	44
Maison Frank Sewell. Maison Maurice Paquin.	
Maison [REDACTED] Maison Joseph May-	
rand. Maison Pierre Mayrand.	

Sites et paysages..... 5I

Aire d'étude. Séquence d'approche. Localisa -
tion des sites. [REDACTED] Mai-
son Frank Sewell. [REDACTED] Sta -
tion de recherches agricoles. Manoir Boudreau.

Conclusion..... 70

Recommandations pour la mise en valeur..... 7I

ANNEXE..... 73



BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MANUSCRITES

QQAN*

- Aveux et dénombrements, régime français, 1725 fait par Joseph Fleury de la Gorgendière, cahier I, folio 219.
- Papier terrier de la seigneurie de Deschambault 1821, dressé par le notaire J.B. Taché de Kamouraska.
- Recensement du Bas-Canada pour 1831 et 1842.

Greffes de notaires

QQAN -- Campbell, Maître.

- Chambalon, Louis. (1691-1716)
- Chavigny de Lachevrotière, André (1822-1869)
- Chavigny de Lachevrotière, Ambroise (1804-1834)
- De Fleury, Guyart-J.B. (1754-1761)
- De La Gorgendière, Fleury (1839-1891)
- Duquet Pierre (1663-1687)
- Gauthier, Nicolas (1842-1876)
- Génaple, François (1682-1709)
- Jacob, Etienne (1681-1726)
- Jacob, Joseph (1725-1748)
- La Citière, Florent (1702-1728)
- Larue F.X. (1788-1843)
- Perreault, Jacques (1782-1794)
- Prévost & Mc Pherson ()

SOURCES IMPRIMÉES

Bouchette, Joseph, Description topographique de la province du Bas - Canada avec des remarques sur le Haut-Canada et sur les relations des deux provinces avec les Etats-Unis de l'Amérique , Londres, Faden, 1815.

Roy, P-G. Inventaire des concessions en fief et seigneurie, L'Eclair-
 reur, Ltée, Beauceville 1927, Vol II. P.175.

INFORMATEURS

Monsieur [REDACTED], Deschambault.

Monsieur Maurice Paquin , Deschambault.

ETUDES ET OUVRAGES

Delisle, Luc, La petite Histoire de Deschambault 1640-1963, Québec, 1963, p.236.

Laframboise, Yves, La maison traditionnelle au Québec, La maison au 17^e et 18^e siècle. Les éditions de l'homme Ltée. 1975, p.319.

Lessard, Michel, Villandré, Gilles, La maison traditionnelle au Québec, Les éditions de l'homme Ltée, 1974. p.493.

Ministère des Affaires Culturelles, Direction générale du Patrimoine
Neuville Architecture traditionnelle, Les cahiers du Patrimoine
 Québec 1976. p.296.

Tanguay, L'abbé C. Dictionnaire généalogique des familles canadiennes
 Province de Québec, Eusèbe Sénécal imprimeur éditeur 1871, 8 vol

Introduction

Ce rapport présente une étude de la maison Sewell. Nous y traitons de son architecture, de son histoire et de ses rapports avec l'environnement, ainsi que de son importance dans l'ensemble des éléments architecturaux de Deschambault.

La maison qui a eu à subir les détériorations causées par le temps et le propriétaire a perdu plusieurs éléments qui auraient facilité notre analyse. Afin de combler ce manque, nous avons abondamment illustré ce rapport, permettant ainsi au lecteur une meilleure compréhension.

Les parties du rapport ont favorisé une perception d'ensemble des données de la maison Sewell. Cela nous a permis d'en évaluer la qualité et l'importance de même que l'intérêt suscité auprès de la population locale. Fort de ces renseignements, nous avons pu conclure sur une éventuelle mise en valeur.

Identification du lieu

Numéro cadastral	:	lot IB
Adresse civile	:	106 Chemin du Roy Deschambault Comté Portneuf.
Propriétaire	:	Monsieur Frank Sewell 385 Beaurepaire Drive Beaconfield.
Superficie du terrain	:	131.10 arpents.
Evaluation municipale	:	1978.
		Maison \$750.00
		Terrain 5 080.00
Taxe municipale	:	1978 \$ 40.81
Taxe scolaire	:	1977-78 \$ 81.45

LOCALISATION

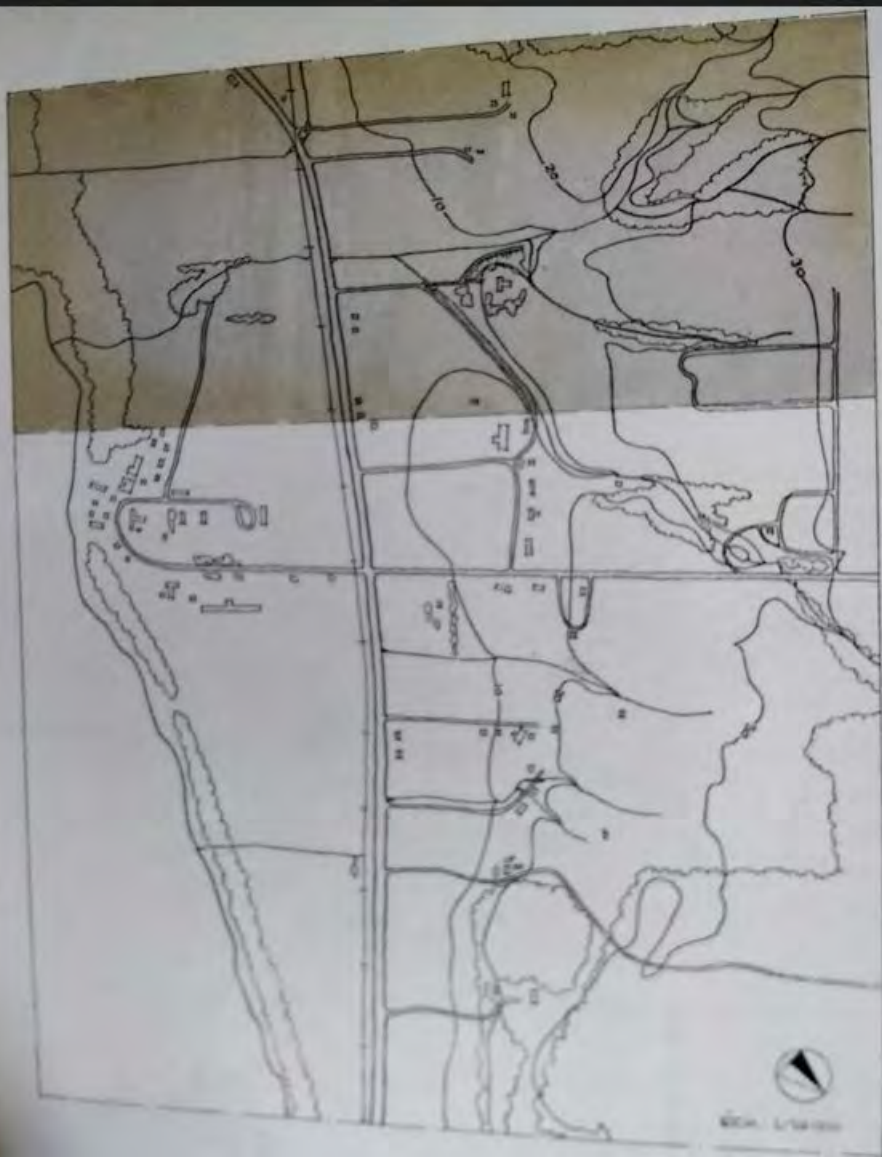


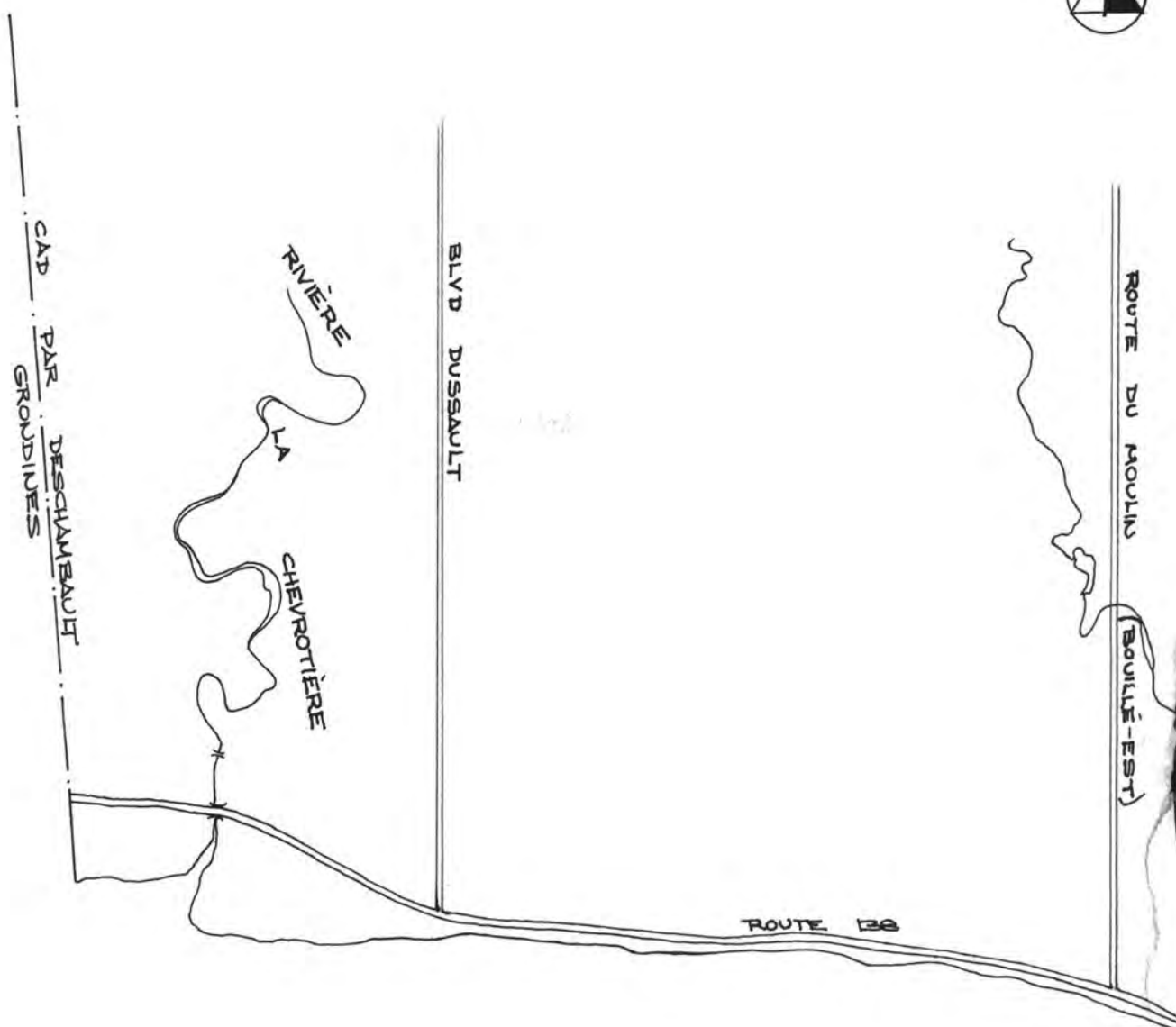
SITUATION GÉOGRAPHIQUE



DESCHAMBAULT-Maison Frank R. Sewell.

I.B.C. Pond Morissette P-3





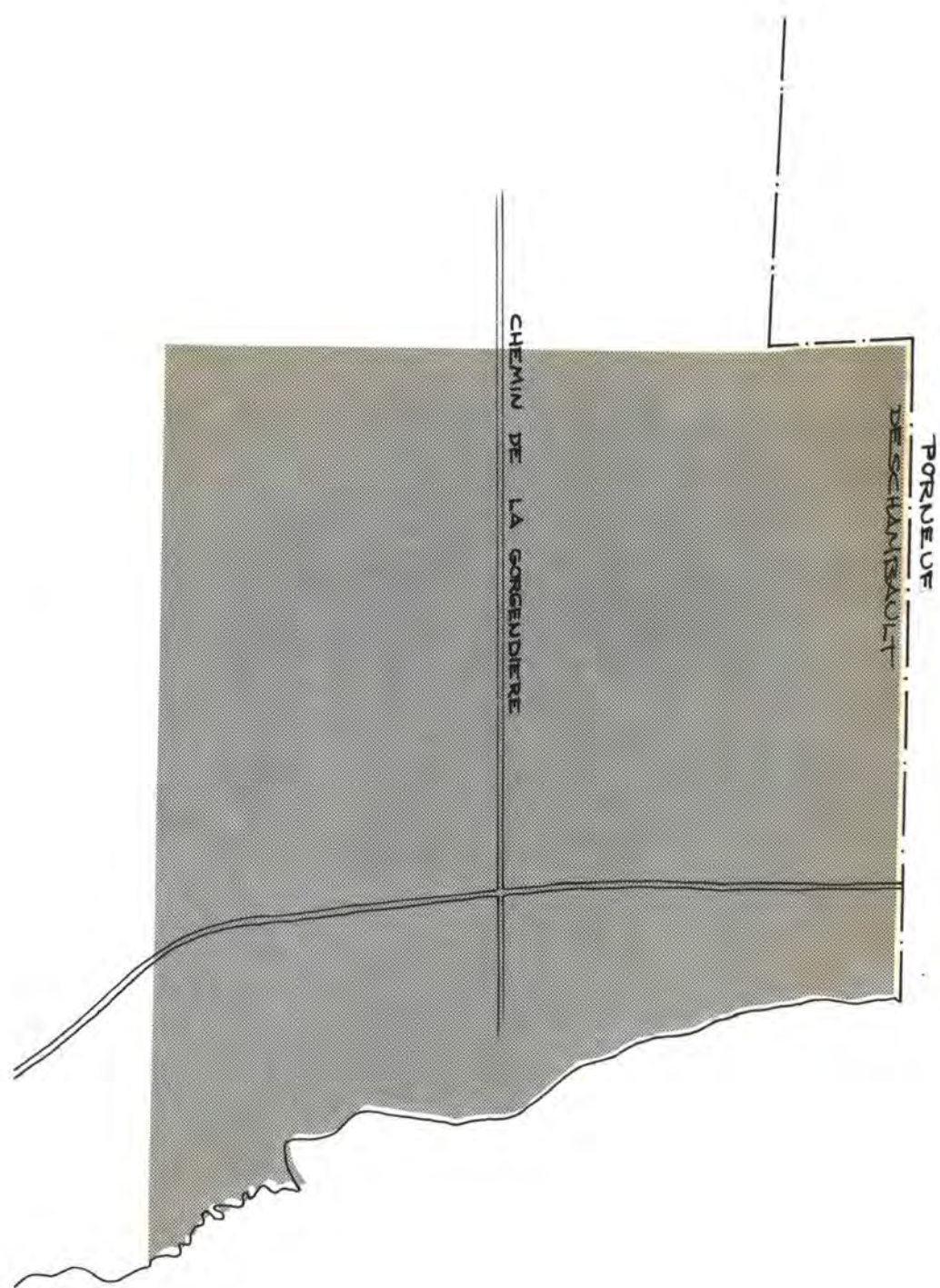
FLEUVE ST-LAURENT

ÉCH.: 1/20 000

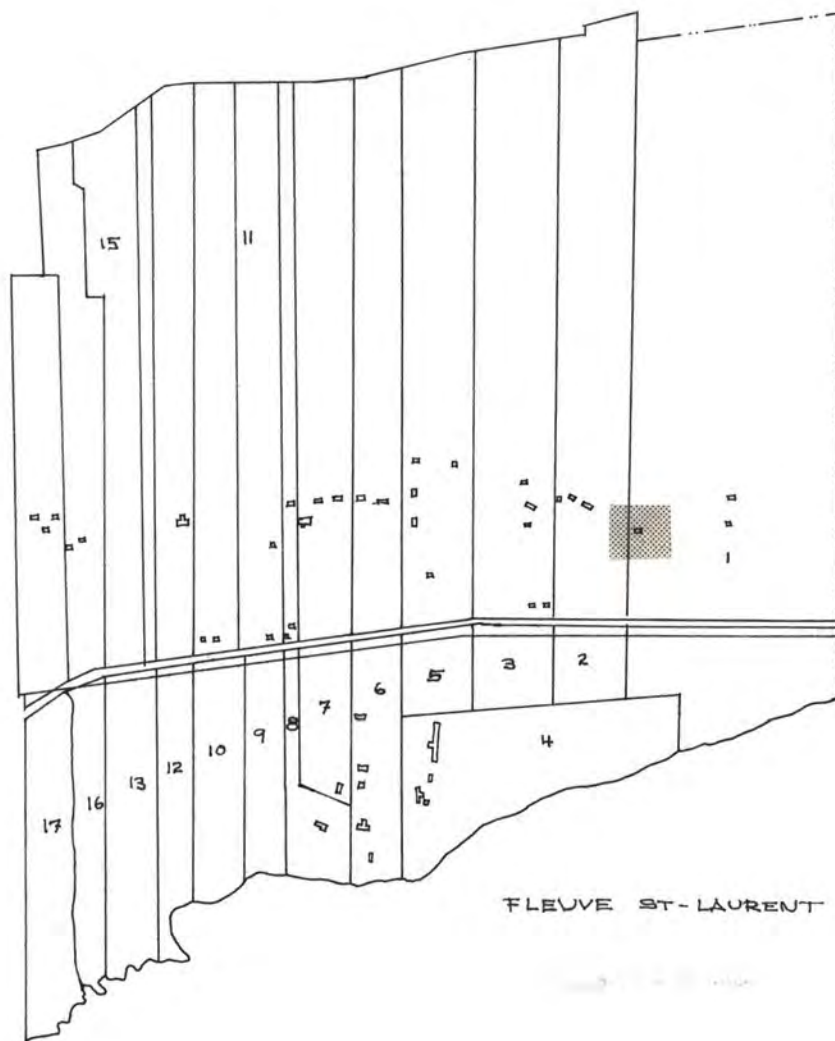
ROUTE PROULX

DESCHAMBault

CAP LAUZON



AIRE D'ÉTUDE



CARTE DU CADASTRE

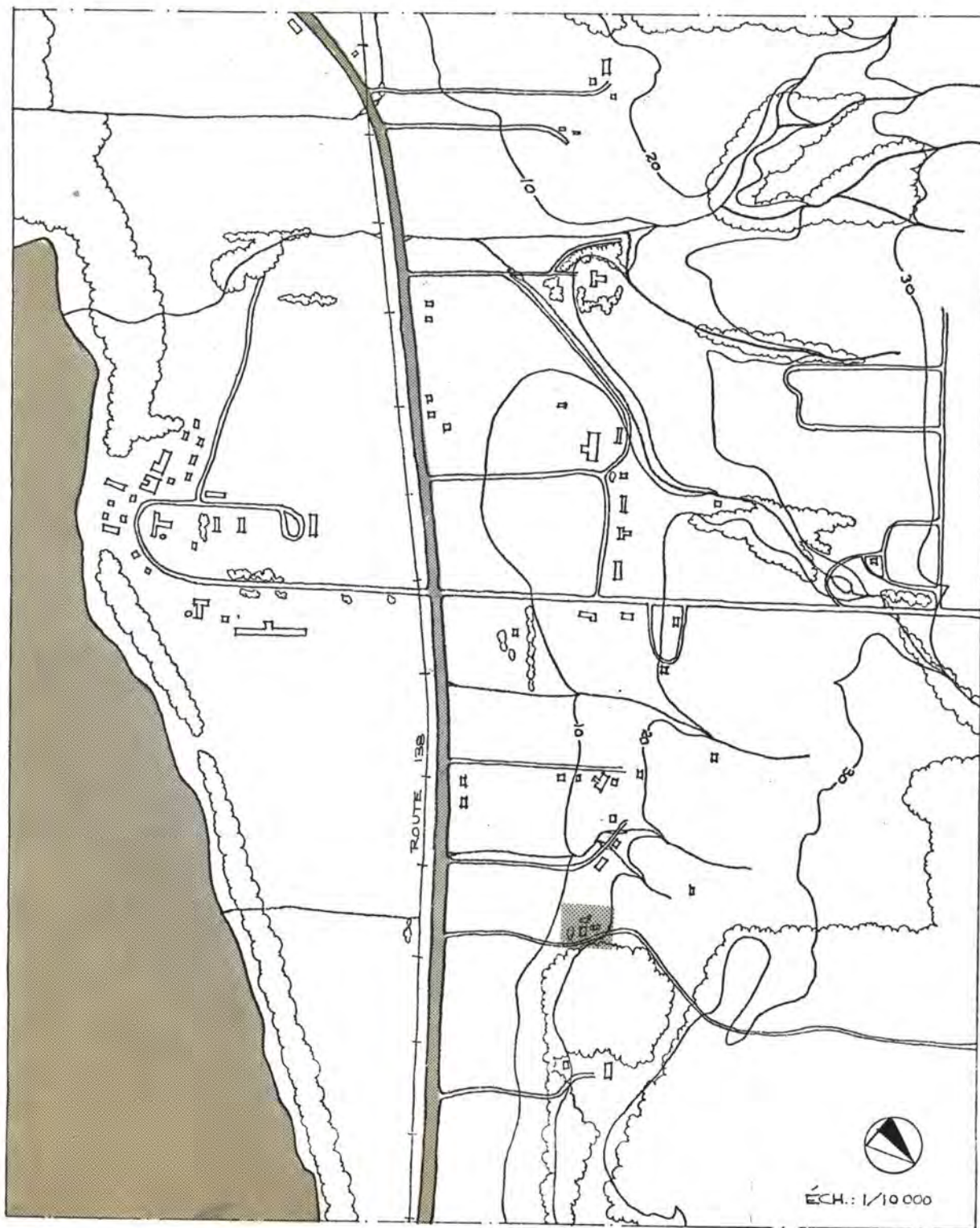
PORNEUF

21 L 12-200-0201

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS
QUÉBEC 1977



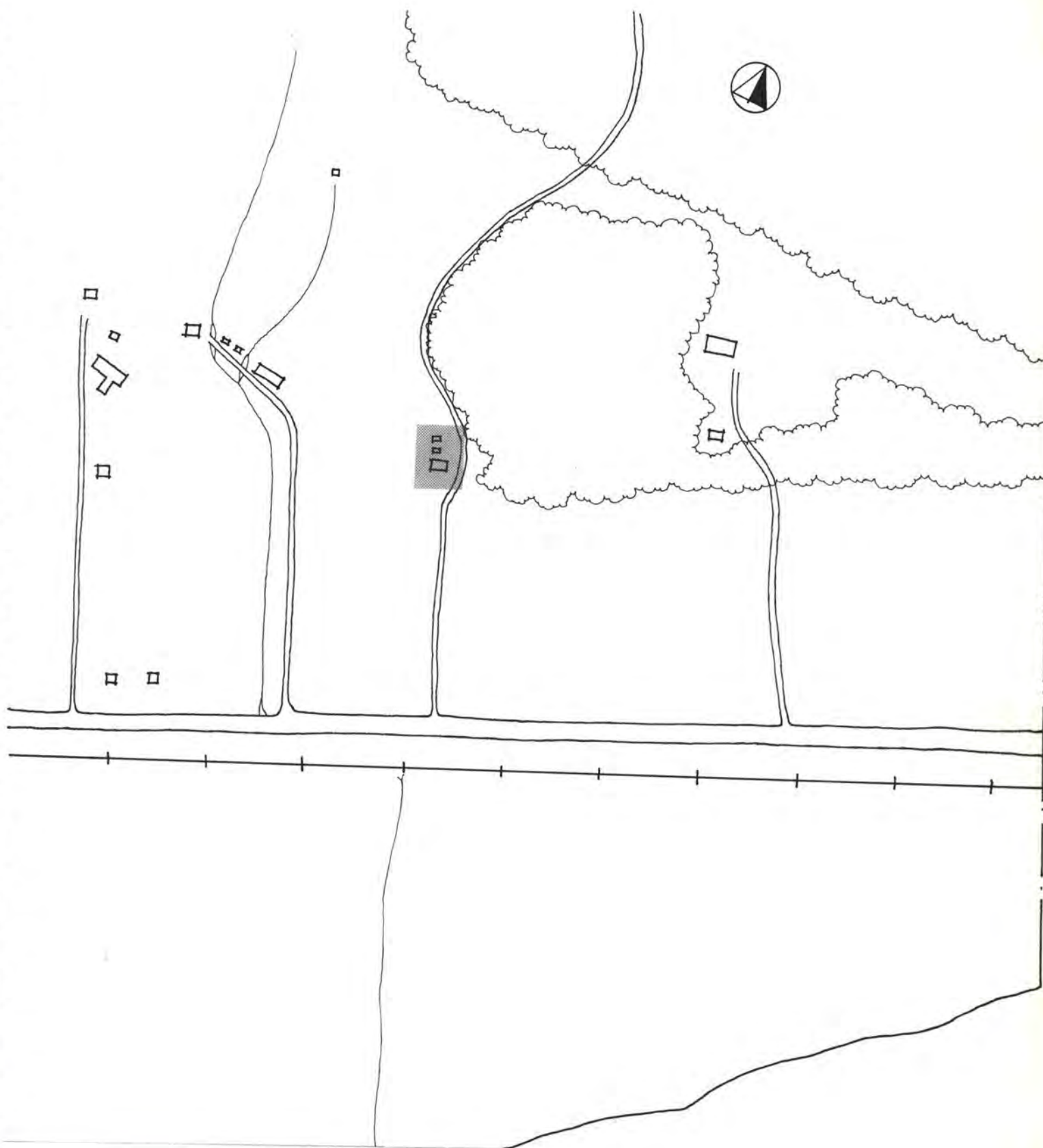
MAISON SEWEL



CARTE DE SITUATION - A



MAISON SEWEL



CARTE DE SITUATION -B



MAISON SEWELL

HISTORIQUE

Seigneurie de DeschambaultDates importantes1640-1839Bibliographie:

Delisle, Luc. La petite histoire de Deschambault,
Québec, 1963, p.236.

Roy, P.G. Inventaire des concessions en fiefs et seigneuries.

- I640- Concession par la compagnie de la Nouvelle-France à [REDACTED]
[REDACTED] sa
femme, d'une demye lieu de terre de front.
- I647- Augmentation de la concession de I640 d'une autre demye lieu.
- I651- [REDACTED] quitte la Nouvelle -
France, abandonnant tout ce qu'il y possède(sa femme éga-
lement).
- I652- Concession de Jean Lazon gouverneur de la Nouvelle-France
à [REDACTED]
[REDACTED] de tout ce qu'il possédait en abandonnant la
Nouvelle-France.

I683- [REDACTED] échange à [REDACTED]
[REDACTED] et [REDACTED]
[REDACTED] sa terre et seigneurie de Chavigny pour une terre située à l'Ile d'Orléans.

I715- Décès de [REDACTED].

I716- [REDACTED] achète de
I719 ses frères leur part de la succession de Fleury Deschambault et devient à ce moment seul propriétaire de la seigneurie.

I757- Décès de [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] devient seigneur.

I793- Mariage de [REDACTED]
à [REDACTED]
fille de feu [REDACTED]
[REDACTED] [REDACTED] devient à ce moment coseigneur.

I831- Vente par le shériff du district de Québec à Henry Black des trois quarts indivis du fief et seigneurie de Deschambault, saisis sur [REDACTED]
[REDACTED]

1831- Vente de [REDACTED]
[REDACTED] à Henry Black du
quart indivis du fief et seigneurie de Descham-
bault.

1839- Vente de Henry Black à Sieur [REDACTED]
[REDACTED] de la Seigneurie Deschambault. Le 28 dé -
cembre 1839 devant les notaires Prévost et
Macpherson.

Le reste des informations recueillies sur la pé-
riode de 1839-1900 est encore partiel, nous n'en ferons donc pas état.

Chaîne de titre

La chaîne de titre commencée en 1976 par monsieur [REDACTED] fait mention d'un contrat du 9 mai 1838 (voir page) où un certain [REDACTED] loue une ferme à Henry Black. Cette ferme est située à Deschambault et il semble que Black ait loué cette ferme à Coin en 1836.

" ... [REDACTED] Deschambault farmer...
of the product of a farm belonging to the
Henry Black situate in the said seigneurie
of Deschambault and hold by the said [REDACTED]
[REDACTED] during the last two years... " (I)

Monsieur [REDACTED] termine la chaîne de ce titre en mentionnant que " Dans l'état actuel des recherches, il est impossible de continuer la chaîne de titre. "

Parti de ce point de départ, nous nous sommes retrouvés confrontés avec le même problème que monsieur [REDACTED]. Il nous était impossible de savoir de qui Henry Black avait acheté cette ferme, qu'il louait en 1836-38, et sur laquelle nous supposons que la maison qui est l'objet de notre étude est construite. La raison de cette difficulté est la suivante: Henry Black, riche homme d'affaires de Québec achète la seigneurie Deschambault en 1838 (voir p. 12-13). Ce nouveau seigneur continue de demeurer à la ville et il fait toujours rédiger ses contrats par des notaires anglais de Québec.

(I) Obligation [REDACTED] to Henry Black, 6 mai 1838.
Maître Campbell.
[REDACTED]

Après avoir consulté tout le répertoire des notaires anglophones de la ville de Québec pour les années 1800-1840 sans y avoir trouvé de mention de l'achat de Black nous avons également regardé le répertoire des notaires francophones qui ont pratiqué dans la région à la même époque. Les résultats furent tout aussi décevants. Nous en sommes donc venus à l'hypothèse suivante: Henry Black a fait rédiger le contrat d'achat par un notaire de l'extérieur, ambulant peut-être...

Devant l'impossibilité de poursuivre la chaîne de titre de cette manière, nous avons résolu de faire celle-ci en prenant comme point de départ la carte de [REDACTED] 1709, l'acte d'aveu et dénombrement de [REDACTED] 1725, les papiers terriés de 1821 et les recensements de 1831 et 1842.

Il fallait avant tout bien situer la maison qui est actuellement sur le lot I B, et qui est d'une largeur de quatre arpents point un, (4.1). L'ensemble du lot numéro un (1), soit les parties IA et IB mesurent neuf (9) arpents point sept (9.7) de front. Il est actuellement borné à l'Est par la ligne limitative de Portneuf et à l'Ouest par le lot numéro deux (2) propriété de monsieur Rolland Paquin (voir p. 7). La division du lot un (1) en IA et IB fut faite selon la Tradition Orale, par la famille Sewell qui acheta cette terre en 1880.

Nous devons donc faire l'étude d'une terre de près de dix (10) arpents de front. Pour plus de sécurité, nous avons effectué notre recherche sur douze (12) arpents de front.

L'acte d'aveu et dénombrement de [REDACTED]
 [REDACTED] de 1725 nous donne la répartition suivante pour les dits
 douze (12) arpents.

- Que dans la censive du dit fief à commencer
 au nord-est joignant la ligne qui fait la sé-
 paration du dit fief d'avec celui de Portneuf
 pour les habitants qui suivent, à savoir.
- [REDACTED] qui possède deux (2) arpents
 de front sur trente (30) arpents de profon-
 deur....., lequel n'a aucun bâtiment.....
- Les héritiers Dumas qui possèdent deux (2)
 arpents de front sur la dite profondeur.....
 lesquels sans aucun bâtiment.....
- [REDACTED] qui possède trois (3)
 arpents de front sur la dite profondeur.....
 lequel a maison, grange.....
- [REDACTED] qui possède cinq (5) ar-
 pents de front sur la dite profondeur.....
 lequel a maison, grange, étable.....

La maison Sewell est actuellement située à la limite des neuf point sept (9.7) arpents du lot I (voir p.7). Nous croyons donc dans un premier temps que la maison est bâtie sur la terre qui appartenait en 1725 à [REDACTED].

Chaîne de titre:

I- Immeubles acquis:

Par : [REDACTED]

De : [REDACTED]

Par : Donation.

Date : 14 octobre 1789.

Devant : J. Perreault.

Détail : Les parents laissent leurs biens à [REDACTED]
[REDACTED] et [REDACTED] aussi
[REDACTED] moitié par moitié.

2-

Par : [REDACTED]

De : [REDACTED]

Par : Vente

Date : 10 avril 1809.

Devant : Ambroise Chavigny de Lachevrotière.

Détail : 32 pieds de terre par 30 arpents de profondeur
bornée au Sud oues à [REDACTED] au nord-
ouest à [REDACTED]

3- Immeubles acquis :

Par : [REDACTED]

De : [REDACTED]

Par : Donation.

Date : 17 mars 1827.

Devant : Ambroise Chavigny de Lachevrotière.

Détail : Avec ensemble les bâtiments dessus construits, dépendances et dépendances sans restriction. *Circonstances ?*

4-

Par : [REDACTED]

De : [REDACTED] et [REDACTED]

Par : Résiliation de donation

Date : 21 janvier 1829.

Devant : Ambroise Chavigny de Lachevrotière.

Détail : -

5-

Par : [REDACTED]

De : [REDACTED]

Par : Partage d'une maison.

Date : 5 février 1829.

5- (Suite)

Devant : Ambroise Chavigny de Lachevrotière.

Détail :

"... Savoir que les dits Sieur et Dame [REDACTED] pourront de ce jour et à toujours de la partie de la maison qui se trouve au nord-est de la cheminée qui fait face à la partie de dehors du devant de la sudite maison de manière que la cloison de la sudite poudre qui se trouve au Nord-est de la sudite porte de dehors et ira se terminer la dite cloison suivant toujours la dite poudre au coin de la dite cheminée de manière que le côté nord-est de la dite cheminée se trouve dans la partie de la maison des dits sieur et dame [REDACTED] et ensuite la cloison qui se trouve au sud-ouest de la cheminée qui suit le derrière de la dite maison, faisant face au Nord servira de..... de séparation entre les dits parti quant à la cons.....".

Manifestement, il ne s'agit pas de la maison Sewelle. La maison décrite ci-haut semble avoir une cheminée centrale et une cave.

Une seconde hypothèse doit être mise de l'avant. Le terrier de J.B. Taché notaire de Kamouraska en 1821 nous donne la répartition des propriétaires qui suivent:

I- [REDACTED]

quatre (4) arpents de front par trente (30) de profondeur.

Borné au nord-est à [REDACTED] et au sud-ouest à [REDACTED]
[REDACTED]

2-

2 arpents de front par trente (30) de profondeur.

Borné au nord-est à [REDACTED] et au sud-ouest
à [REDACTED]

3-

quatre (4) arpents de trois (3) perches de front
par trente (30) arpents de profondeur.

Borné au nord-est à [REDACTED] et au sud-ouest à
[REDACTED]. (I)

4-

treis (3) arpents de front par trente (30) de pro-
fondeur.

Borné au nord-est à [REDACTED] et au sud-ouest à
[REDACTED].

[REDACTED] *

(I) Ce bornage à [REDACTED] nst peu vraisemblable car si
c'était le cas, c'est elle qui serait le prochain propriétai-
re. Il est possible qu'elle soit la mère d' [REDACTED]
et avait peut-être des droits sur cette terre.

Si l'on considère que les bornages pouvaient ne pas être exacts il serait possible que la maison soit construite sur la terre de [REDACTED]. La consultation des papiers de ces deux familles n'a rien donné de concret, quelques mentions d'habitations non situées, non plus décrites. Deux mentions cependant valent la peine d'être relevées:

- I- " Sur laquelle est construite une très vieille maison de pièces sur pièces cheminée de terre, un vieux hangar, servant de grange et d'une vieille étable recouverte de paille et d'écorce.... " (I)

- 2- " Sur laquelle terre sont construites (^{co-}maisons) dont le carré est en pierre de trente quatre pieds de front sur vingt-neuf de profondeur, formant chambre, cuisine et cabinet, pignoné en planches et par-dessus en bardeaux.... " . (2)

(1) Inventaire des biens de la communauté qui a été

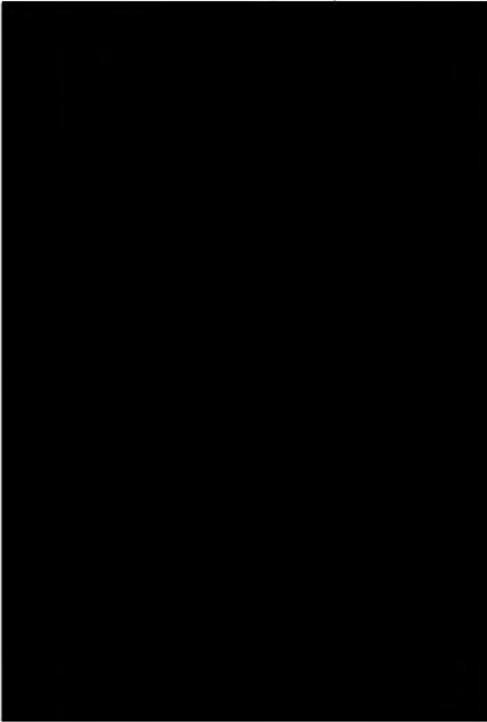
[REDACTED]
20 octobre 1754.
[REDACTED].

(2) Inventaire de [REDACTED]
[REDACTED]

14 et 15 juillet 1817. [REDACTED]

Quoique fort intéressantes, ces descriptions ne nous donnent pas de renseignements sur la maison Sewell. Nous n'avons pas trouvé non plus le contrat d'achat de Henry Black qui aurait pu contenir une description de la maison achetée.

En 1831, le recensement du Québec nous donne les noms suivants:

		Acre occupé	Maison
1-		127	I
2-		90	I
3-		180	I
4-		74	I
5-		228	
6-		30	
7-		30	
8-			

Après cette date, tout devient extrêmement compliqué. Il y aurait une recherche de longue haleine à faire pour éclaircir l'histoire de ce territoire.

Nous pouvons cependant en tirer une hypothèse. Les types de construction qui sont décrits en 1754 et 1817 (voir p.21) dans ce territoire nous incitent à croire que la maison Sewell daterait du premier quart du siècle et non pas de 1696 comme semble le laisser entendre le propriétaire.

Ce type de construction se retrouve à quelques exemplaires à Deschambault. L'étude locale de types architecturaux semblables étayera notre prochain chapitre.

Maison SewellDescription générale

C'est un édifice rectangulaire (44' X 34 ') en pierres comptant un rez-de-chaussée situé au niveau du sol, un premier étage aménagé dans les combles, et les combles. Le toit à deux versants à angle aigu se termine à ses extrémités à l'affleurement des murs pignons. Les versants eux, se terminent droit sur l'aplomb des murs goutteraux. Le toit est actuellement recouvert de tôle ondulée. Deux souches; de cheminées sont d'affleurement avec le nu du mur et en constitue un prolongement. Elles excèdent du toit dans l'axe de faitage de celui-ci.

Les murs pignons et le mur arrière sont formés de pierres de champ et de pierres brutes jointent entre elles par du mortier. Le mur pignon côté ouest a été crépi. Le mur façade est composé de pierres de carrière partiellement équarries jointent avec du mortier. Les encoignures formées par la rencontre des pans de maçonnerie possèdent chacune une chaîne de pierres grossièrement équarries. Un mur de refond partiellement démolé subsiste dans la cave.

Les ouvertures sont disposées symétriquement en façade : une porte centrale ayant de chaque côté deux fenêtres. Cette symétrie se retrouve dans les murs pignons. A l'ouest, deux fenêtres au rez-de-chaussée dont l'une a été murée, deux au premier étage et deux au niveau des combles. A l'est, deux fenêtres au rez-de-chaussée et deux au premier étage. A l'arrière, les ouvertures sont au nombre de quatre, soit une porte et trois fenêtres dont l'une est de taille irrégulière.

La charpente est complexe, nous y retrouvons doubles sablières, chevrons, pannes et panne faîtière, aiguilles, aisselier, entretoises et entrails. La couverture est de planches posées verticalement.

Le rez-de-chaussée et le premier étage sont devenus inhabitables par suite de la détérioration [REDACTED] et par [REDACTED]. Cependant, certains éléments architecturaux demeurent, ils seront vus dans la partie des détails.

Les détails



Le Toit

Toit à deux versants à angle aigu, terminé à ses extrémités à l'affleurement des murs pignons. L'extrémité des pannes actuellement apparentes dans les murs pignons car le crépis qui les recouvrait est tombé. Les versants reposent d'aplomb sur les murs gouttereaux. A l'avant, le recouvrement de tôle ondulée a été prolongé et forme une sorte " d'égout " qui éloigne l'eau de pluie du mur. Cet " égout " est supporté par des pièces de bois qui reposent sur les chambranles des fenêtres. Le toit est présentement recouvert de tôle ondulée sous laquelle il y a des planches posées verticalement (voir charpente). Deux souches de cheminées excèdent le toit.

Photo: I.B.C. 77.2088.36A(35)

Côté Nord-Est

Photo I.B.C.
77.2089.18A(35)



Les Cheminées

Les cheminées sont partiellement incorporées aux murs pignons. Deux souches composées de moellons sont d'affleurement avec le nu du mur et en constitue un prolongement. Elles excèdent du toit dans l'axe de faitage de celui-ci. Chacune des cheminées a un foyer simple. Celui du côté nord-est est composé de deux piedroits et d'une plate-bande elle-même formée de deux sommiers et d'une clef. Le foyer côté sud-ouest est composé de piedroits et d'une plate-bande d'une seule pièce.



Côté sud-ouest

Photo I.B.C.
77.2089.21A (35)

Les Ouvertures

La façade possède cinq ouvertures ordonnées: quatre fenêtres et une porte centrale. Le mur pignon ouest conserve cinq ouvertures, une sixième située au rez-de-chaussée ayant été obstruée de maçonnerie. Le côté nord a pour sa part quatre ouvertures: trois fenêtres et une porte, une de ces trois fenêtres est de dimension fort réduite par rapport aux deux autres, des trous dans la maçonnerie laissent croire qu'il y a eu à cet endroit une ouverture plus grande. Le mur pignon est comporte quatre ouvertures.

La dimension des ouvertures (fenêtres) du rez-de-chaussée est variable à chacune des faces de la maison. Façade: 48"X68". Pignon ouest: 48"X68". Arrière : 42"X61", exception faite de la fenêtre plus petite décrite plus haut. Pignon est : 41"X61".

Les ouvertures encore en état sont composées d'un bâti de bois, enfoncé dans la maçonnerie, recouvert d'une chambranle de planche unie. Les châssis de différentes époques sont à six, quatre ou deux carreaux de dimension variable.



Sud-Ouest
I.B.C.76.I39I.II A (35)



Arrière
I.B.C.77.2088.I7A(35)



Façade
I.B.C.77.2089.I0A(35)



Pignon Ouest
I.B.C.77.2089.I3 A (35)

Le Sous-Sol

Il n'y a pas à proprement parler de sous-sol. L'espace compris entre le sol et le plancher du rez-de-chaussée permet tout au plus d'y ramper. Un mur de refend traversait la maison d'est en ouest et servait à supporter les lambourdes. Ce mur est aujourd'hui partiellement démoli (voir page). Les lambourdes qui supportent le plancher sont au nombre de six. Leur taille est en moyenne de 9" X 10" et l'espace entre chacune est d'environ 4' X 5". Le plancher est formé par la superposition de plusieurs planchers. La planche qui forme le plancher de surface est d'une épaisseur de 1 1/2 ' .



Intérieur coin sud-Est
Photo I.B.C. 77.2089.26A(35)



Intérieur côté sud
Photo I.B.C.
77.2089.25A (35)

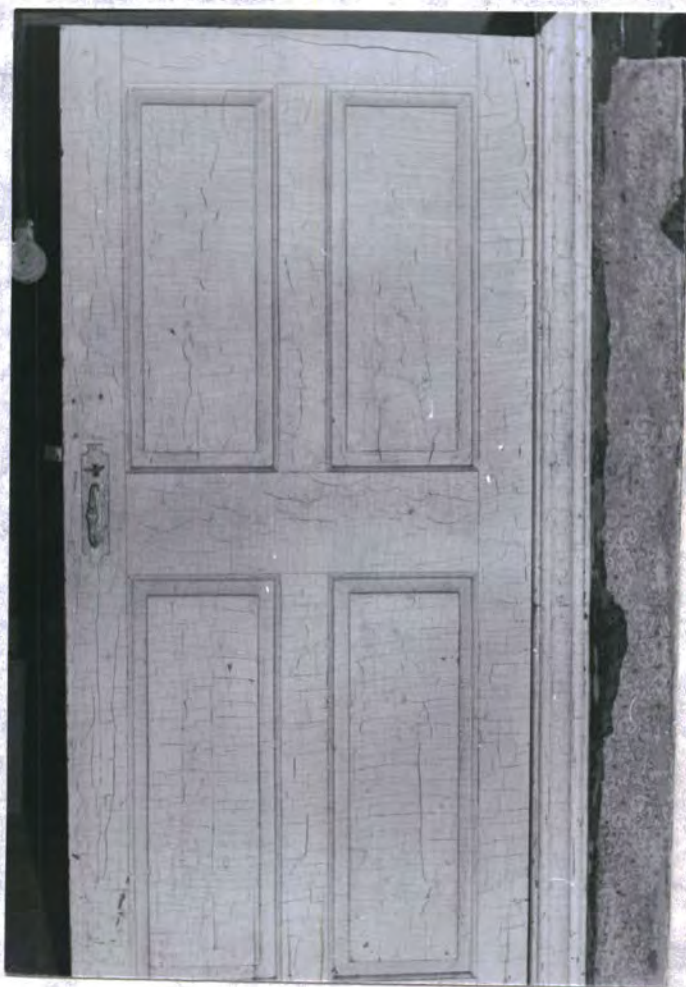
Le rez-de-chaussée

Les murs donnant sur l'extérieur sont finis en crépi. Les fenêtres ont des allèges. De petites baguettes forment l'arête à la rencontre de la face du mur et de l'ébrasement des ouvertures. La majeure partie des cloisons intérieures ont été démolies, ce qui en reste est de planches peintes ou recouvertes de tapisserie. Il est de ce fait assez difficile sans un examen attentif de définir l'utilisation de l'espace intérieur. Au coin Sud-ouest, une fenêtre a été murée (voir page 30), et on y a placé une armoire en muraille, il n'en reste cependant que la boîte. Les portes et la ferronnerie ancienne ont également été enlevées. Les poutres sont apparentes et moulurées *. Le plafond est en parti recouvert de planches étroites(4") chanfreinées et posées dans le même sens que les poutres, partie recouvert en " Donnacona Board ".

Premier étage

Les cloisons intérieures sont de planches recouvertes de tapisserie. Relativement récentes, elles datent possiblement de la même époque que les fenêtres de la maison. Une porte d'assemblage est le seul élément digne de mention à cet étage. Les poutres sont apparentes.

Une des pièces située du côté façade n'a pas de plafond, c'est par cet endroit que l'on accède au grenier.



Porte, premier
étage.

I.B.C.

77.2089.34A (35)

Grenier

Dans le mur pignon côté nord-est, il y a une petite fenêtre semblable à celles du côté ouest. Elle a été murée et n'est donc pas visible de l'extérieur (voir page 3-29). La charpente qui est complexe se compose des éléments suivants : sablière double, chevron, faux-entrait , aiguille, entretoise, aisselier, panne et panne faitière. La couverture est de planches posées verticalement sur les pannes.



Sablière côté sud
Photo I.B.C.
77.2088.17A.

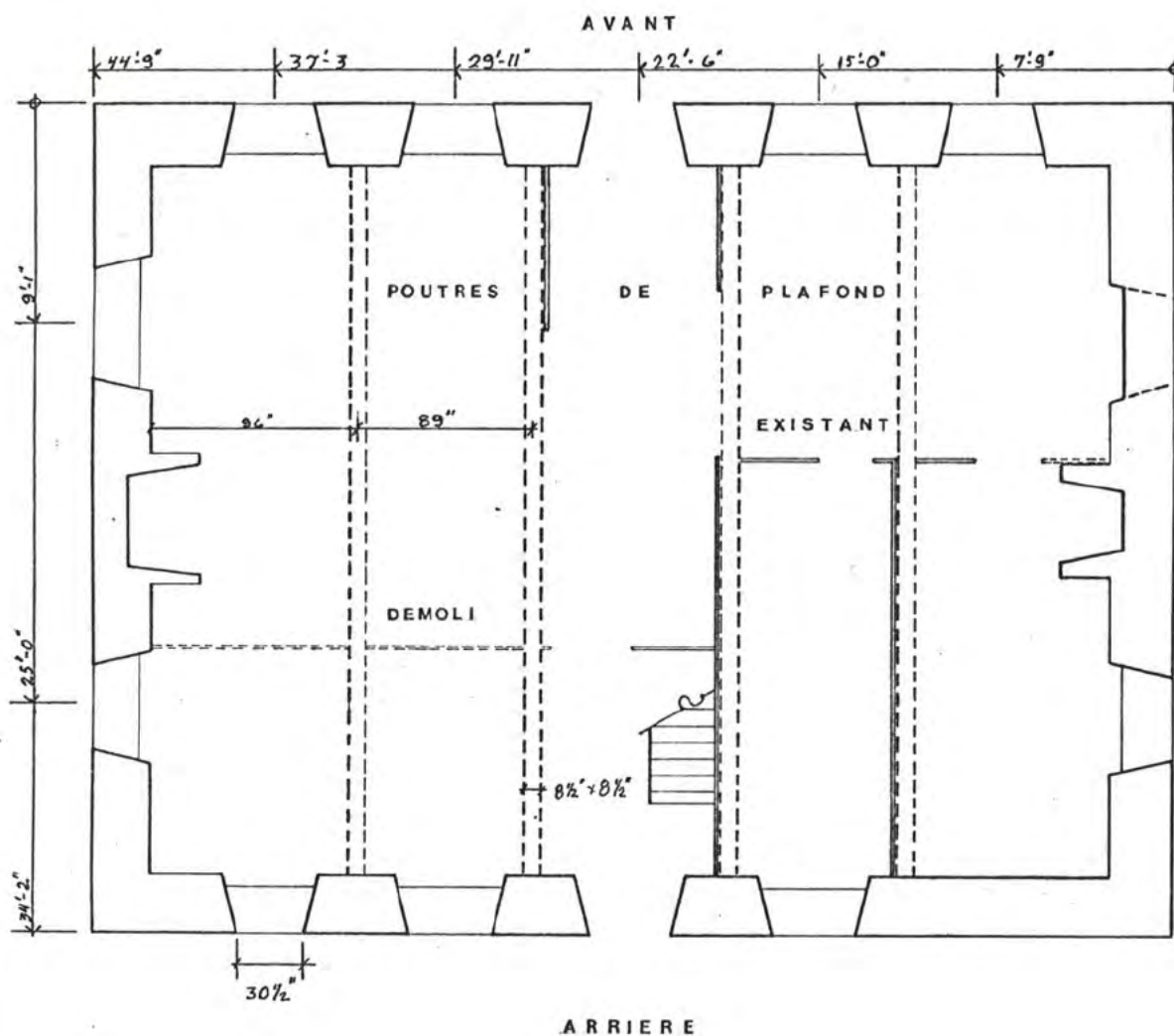


Charpente
Photo I.B.C.
77.2088.9A (35)



Charpente
Photo I.B.C.
77.2088.8A (35)

PLANS



SUJET

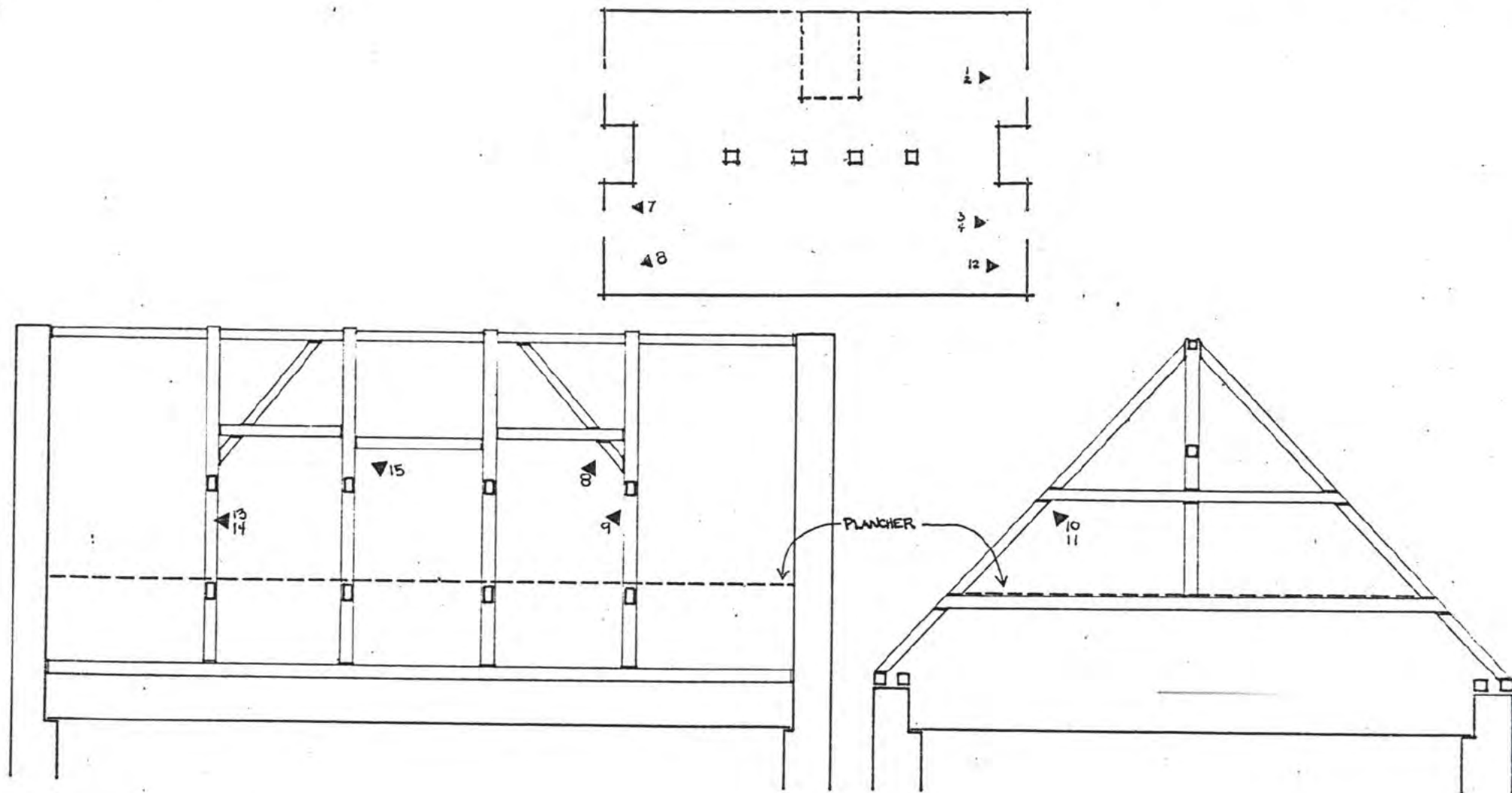
MAISON SEWELL

IDENTIFICATION

REZ-DE-CHAUSSEE

DATE
Sept 77ECHELLE
1" = 1'-0"

DESSINE PAR



LOCALISATION DES PHOTOGRAPHIES 77.2088 (35)

SUJET

MAISON SEWELL

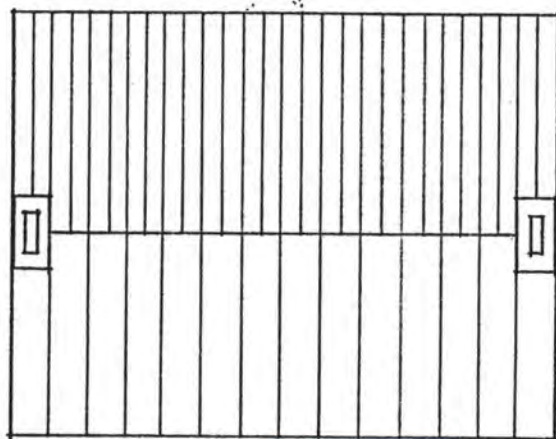
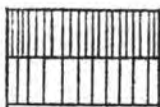
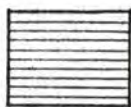
DATE
Septembre 77

ECHELLE
 $\frac{1}{8}'' = 1'-0''$

IDENTIFICATION

CHARPENTE

DESSINE PAR



MAISON SEWELL

ÉCH.: 1/200



Modification

Certaines modifications subies par la maison tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ont eu pour effet d'en modifier l'apparence, sans cependant en attaquer la structure. Ces transformations contribuèrent à faire disparaître des éléments importants tels que : ferronnerie, mouluration etc.

Extérieur:

Le toit fut recouvert de tôle ondulée, sans doute pour remplacer un toit de bardeaux. Ce recouvrement date possiblement des années quarante ou cinquante. Des photographies prises à cette époque par monsieur [REDACTED] nous montre la maison recouverte de tôle. Les châssis du rez-de-chaussée et du premier étage ont été remplacés par des châssis à deux ou quatre carreaux (que les gens de Deschambault appellent châssis anglais), la dimension des ouvertures fut toutefois respectée sauf peut-être pour une fenêtre plus petite qui fut installée à l'arrière de la maison. (voir page 30) Les deux fenêtres du grenier côté ouest, ont elles aussi conservées leurs châssis à petits carreaux. Les portes furent également remplacées. Ces modifications ont eu pour effet de faire disparaître toute la ferronnerie ancienne. Dans le mur pignon ouest, une fenêtre a été murée de même que dans le mur pignon est (voir photo 30). Ces modifications semblent cependant assez anciennes.

Intérieur:

La majeure partie du cloisonnement du rez-de-chaussée a été démolie, de même que près de la moitié du plancher. Ces al-

tération^s firent disparaître des éléments de mouluration, "les pierres de foyer " , portes, etc. Au premier étage, la pose du cloisonnement est relativement récente et ne semble pas avoir attaqué les éléments de la charpente.

Dans l'ensemble, les modifications n'ont pas été trop importantes. La maison a conservé la majeure partie de ses éléments structuraux. Le recouvrement du toit avec de la tôle a certes été l'intervention la plus utile pour la maison car elle a permis la sauvegarde de la charpente.

Etat de détérioration

L'édifice est dans un état fort lamentable. [REDACTED] depuis de nombreuses années, il n'a pas joui de l'attention qui lui aurait permis de se conserver. Il s'approche rapidement de l'état de ruine.

Les souches de cheminées sont tombées (voir page 29) permettant ainsi à l'eau et à la neige de s'infiltrer dans la maçonnerie. Le recouvrement de tôle commence à lever à certains endroits. Un grand coup de vent pourrait bientôt en avoir raison.

Les murs sont lésardés à maints endroits et le mur pignon s'est écroulé en partie (~~voir page~~). L'ensemble des éléments de bois qui sont à l'extérieur donnent des signes de pourrissement.

A l'intérieur, la démolition des cloisons et d'une partie du plancher accentue l'état de délabrement de la maison. La charpente commence elle aussi à donner des signes de faiblesse. Plusieurs pannes ne sont plus maintenues aux chevrons que par de la broche à foin et à certains endroits, la planche du toit est pourrie. Cette détérioration s'est effectuée sur une longue période. Nous n'avons qu'à regarder les photos prises par monsieur [REDACTED] (voir page 3-63), pour nous rendre compte que déjà à cette époque, la maison commençait à se détériorer. [REDACTED]

[REDACTED] Les seuls travaux qui ont été entrepris sont toujours restés inachevés et prennent plus l'aspect de la démolition que de la réparation. A titre d'exemple; en 1975 ou 1976, le propriétaire décide de consolider les fondations de la maison. Il creuse donc en façade extérieur et à l'intérieur dans le but d'y couler du béton. Le béton n'est toujours pas coulé et chaque automne l'eau remplit le

fossé, s'infiltré dans la maçonnerie avec les effets désastreux que cela occasionne. [REDACTED]
[REDACTED]

A cet effet , il démolit les cloisons du rez-de-chaussée, se sert du bois à d'autres usages et laisse l'intérieur ravagé. Nous pourrions ajouter bien d'autres interventions du genre, mais ce serait allonger inutilement le texte. [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Etude locale

La maison Sewell de par ses proportions, son toit, à doubles pentes à angle aigu, le type de charpente, la pierre de carrière en façade, ainsi que la disposition des ouvertures, en façade, rassemble plusieurs caractéristiques communes à d'autres habitations de Deschambault.

Il semble que ce type de construction fut populaire dans Deschambault à la fin du XVIII^e siècle et dans le premier quart du XIX^e. S'inspirant de la tradition française du XVII^e siècle et XVIII^e, elle sont construites en pierres. Elles conservent leur toit à deux versants à angle aigu et leur charpente complexe. Elles sont cependant grandes (40 ' X 34 ' Moyenne) et comptent un grand nombre d'ouvertures. Ces caractéristiques ne sont pas nécessairement locales mais comme il n'existe pas d'étude régionale, nous avons trouvé préférable de nous limiter à la localité de la maison Sewell.

Le premier élément de notre étude est la maison de monsieur Maurice Paquin (voir page 47), située au deuxième rang de Deschambault. Monsieur Paquin conserve un contrat de maçonnerie datant de 1817 il est indiqué que le maçon devra construire une maison semblable à une, sise au troisième rang de Deschambault.

Cette maison de troisième rang, propriété de monsieur [REDACTED] (voir p. 48) possède des souches de cheminées similaires à celles de la maison Sewell. Elles sont d'affleurement avec le nu du mur et en forment le prolongement.

Deux autres maisons complètent notre étude, celle de monsieur [REDACTED] sise au deuxième rang de Deschambault (voir p. [REDACTED]) et la maison de monsieur [REDACTED], premier rang Deschambault est.

L'allure générale de la maison Sewell l'associe à un type d'architecture dont il reste plusieurs exempl^{es}aires) à Deschambault. Elle ne possède pas une valeur d'unicité et n'est pas représentative d'un type " rare " d'architecture pour Deschambault.



Photo I.B.C.

77.2088.36A(35)

Maison Frank Sewell
Chemin du Roy
Deschambault Est
Fin XVIII^e début XIX^e.

Caractéristiques

- 1- Toit à angle aigu
- 2- Deux souches de cheminées d'affleurement avec le nu du mur en constitue un prolongement.
- 3- Carré de maçonnerie.
- 4- Pierre de carrière en façade.
- 5- Chaînage aux coins des pans de maçonnerie.
- 6- Symétrie des ouvertures en façade: une porte flanquée de deux fenêtres chaque côté.
- 7- Charpente complexe.
- 8- Hauteur plancher à plafond 8'.



Maison Maurice Paquin
 2^e rang de Deschambault
 Date: 1817 contrat de
 maçonnerie détenu par le propriétaire.

Caractéristiques:

- 1- Toit à angle aigu.
- 2- Deux souches de cheminées.
- 3- Carré de maçonnerie.
- 4- Pierre de carrière en façade.
- 5- Chaînage aux encoignures des pans de maçonnerie.
- 6- Symétrie des ouvertures en façade: une porte centrale flanquée de deux fenêtres de chaque côté.
- 7- Charpente complexe.
- 8- Hauteur plancher à plafond environ 8'.

Photo: Marcel Gauthier.



Maison [REDACTED]
 3è rang de Deschambault
 Date: début XIXè siècle.

Caractéristiques:

- 1- Toit à angle aigu.
- 2- Deux souches de cheminées d'affleurement avec le nu du mur en constituent le prolongement.
- 3- Carré de maçonnerie.
- 4- Pierre de carrière en façade. Elle fut crépie en 1909 pour imiter la pierre de taille. (I)
- 5- Chaînage aux encoignures des pans de maçonnerie.
- 6- Symétrie des ouvertures en façade: une porte centrale flanquée de deux fenêtres de chaque côté.
- 7- Charpente complexe.
- 8- Hauteur plancher à plafond 10', a été haussée en 1909.

(I) Monsieur [REDACTED]

Photo : Marcel Gauthier.



Maison Joseph Mayrand
 2^e rang de Deschambault
 Date: entre 1816.
 Tradition orale.

Caractéristiques:

- 1- Toit à angle aigu.
- 2- Deux souches de cheminées.
- 3- Carré de maçonnerie.
- 4- Pierre de carrière en façade.
- 5- Chaînage aux encoignures des pans de maçonnerie.
- 6- Symétrie des ouvertures en façade: une porte centrale flanquée de deux fenêtres de chaque côté.
- 7- Charpente complexe.
- 8- Hauteur plancher à plafond 8'.



Maison Pierre Mayrand
Chemin du Roy
Deschambault Est
Date:?

Caractéristiques:

- 1- Toit à angle aigu .
- 2- Deux souches de cheminées.
- 3- Carré de maçonnerie.
- 4- Pierre de carrière en façade.
- 5- Chaînage aux encoignures des pans de maçonnerie.
- 6- Symétrie des ouvertures en façade: une porte centrale flanquée de deux fenêtres de chaque côté.
- 7- Charpente complexe.
- 8- Hauteur plancher à plafond entre 7'1/2 et 8'.

Sites et paysages

L'étude qui suit a comme objectif de présenter la maison Sewell dans son " arrondissement géographique culturel ".

L'implantation de la maison Sewell s'insère dans une structure linéaire d'implantation, due principalement aux conditions imposées par le système seigneurial et que nous retrouvons dans nombre de villages de la région, en bordure du Saint-Laurent.

Tous les édifices anciens du secteur sont adossés à une terrasse qui serait l'ancienne rive du fleuve. Le niveau du sol à cet endroit est presque à l'égalité du niveau du fleuve. Il est fréquent qu'à l'automne ou au printemps l'eau monte jusqu'à la route 138. A ce sujet, les vieux se rappellent avoir entendu conter à leur père que le printemps et l'automne l'eau montait jusqu'aux maisons. Les gens venaient au village en chaloupe. Monsieur [REDACTED] possède encore dans sa cave une de ces embarcations. Cet état de chose a valu à ce secteur de se voir désigner l'appellation " des fonds ". Il n'est pas rare même aujourd'hui d'entendre dire que monsieur X habite les fonds de Deschambault.

Ce " phénomène " de la nature a grandement influencé l'occupation par l'homme (période historique) de ce territoire. En effet les gens ont dû construire leurs maisons le plus loin possible du fleuve afin d'éviter les inondations. Cet ensemble de maisons construites en retrait du fleuve, de la route 138 et adossées à la terrasse confère à ce site un aspect visuel particulièrement intéressant.

Ces crues saisonnières ont également permis au sol de conserver une qualité enviable pour l'agriculteur. Ces terres de bon rendement ont favorisé le maintien de l'agriculture comme principale ac-

tivité dans ce secteur permettant ainsi la conservation d'un environnement " naturel " d'une rare qualité.

La maison Sewell est idéalement située. En retrait de la route I38, elle est bordée de trois côtés (est, sud, ouest), par des champs. A l' arrière (côté Nord) elle s'adosse à la terrasse. Des arbres d'essences variées entourent la maison, les percées visuelles sont nombreuses. De chaque côté de la maison le dégagement s'étend sur près de un mille. En façade nous apercevons le fleuve et la rive Sud.

Conclusion

La valeur historique de la maison Sewell prend à la lumière des résultats de la recherche en archives une toute autre dimension que celle que voulait bien laisser croire l'architecture de l'édifice. En effet, il semble peu probable que celle-ci ait été construite avant la fin du 18^e siècle, début du 19^e siècle. La maison conserve cependant de nombreux éléments caractéristiques à la maison d'inspiration française. Toit à angle aigu, charpente complexe, murs de maçonnerie.

Sans parler de maison type ou caractéristique à Deschambault, disons que ce village possède plusieurs exemplaires de maisons rassemblant des éléments architecturaux similaires avec ceux de la maison Sewell. Celle-ci est par ailleurs idéalement située par rapport à ses congénères qui, ^sisent dans les rangs ne sont pas facilement accessibles visuellement. La maison Sewell elle, est située en retrait de la route 138, dans un site agricole particulièrement attrayant.

Elle est de plus un élément de toute première importance dans la structure linéaire d'implantation des bâtiments anciens de ce secteur. La maison Sewell est l'un des premiers sites que le visiteur aperçoit en entrant dans Deschambault (d'est en ouest). Cette perception visuelle est de toute première importance car elle permet au visiteur de pressentir dès son arrivée la richesse de l'architecture de Deschambault.

Malgré l'état de conservation de cette maison, nous considérons qu'elle mérite d'être sauvegardée et mise en valeur afin de préserver l'aspect d'un des premiers sites d'occupation de ce territoire, occupation qui met en relief les conditions d'adaptation de l'homme avec la géographie environnante.

Recommandation pour la mise en valeur

L'idée de la préservation et de la mise en valeur de cette maison est principalement motivée par l'importance de celle-ci dans la structure d'implantation des édifices anciens de ce secteur, De même que par son importance sur le plan visuel. La forme et le volume de l'édifice deviennent ici les deux principaux éléments à conserver.

Nous croyons qu'une intervention au niveau de la maçonnerie, des ouvertures et du toit effectuée avec un souci d'intégralité serait suffisante.

L'intérieur ayant déjà subi de nombreuses altérations, pourrait bénéficier d'une attention qui tiendrait compte des éléments anciens existant tout en y intégrant des éléments contemporains.

Toute action de mise en valeur d'une propriété privée par le Ministère des Affaires Culturelles implique l'utilisation des deniers publics afin de venir en aide au propriétaire. Nous croyons que dans le cas de la maison Sewell il ne serait pas souhaitable d'en faire bénéficier l'actuel propriétaire.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] Nous suggérons donc que tout projet de mise en valeur impliquant le Ministère des Affaires Culturelles soit subordonné à l'acquisition de l'édifice et des terrains, par le Ministère qui verra par la suite à une adéquate utilisation de l'édifice.

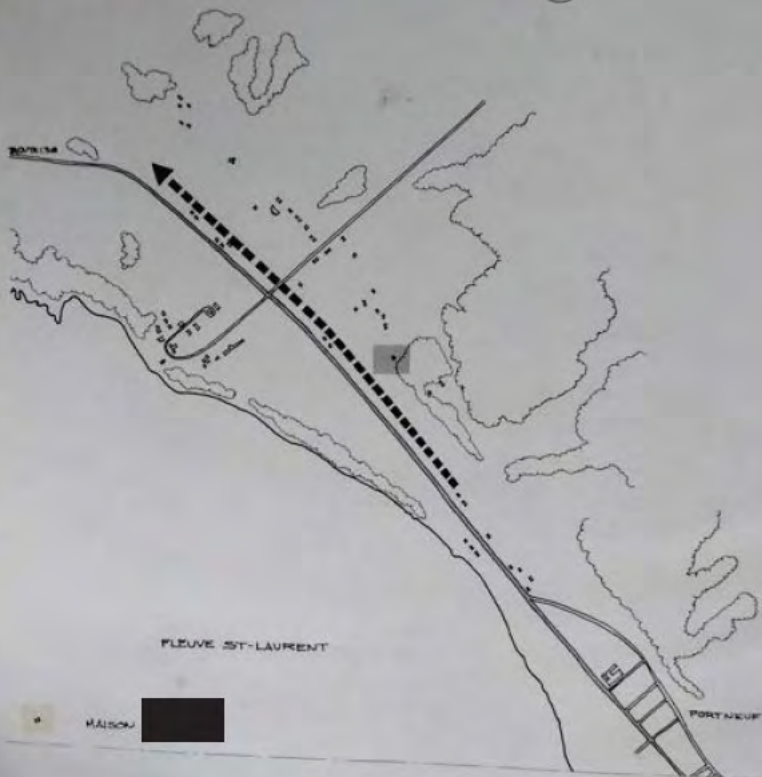
ANNEXE

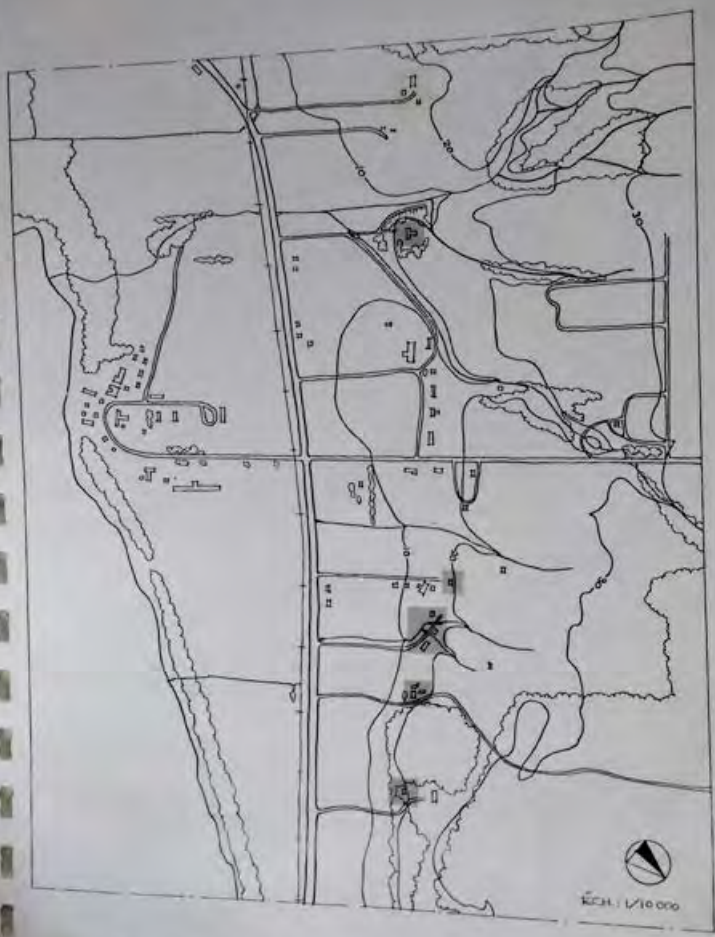


P. 21132

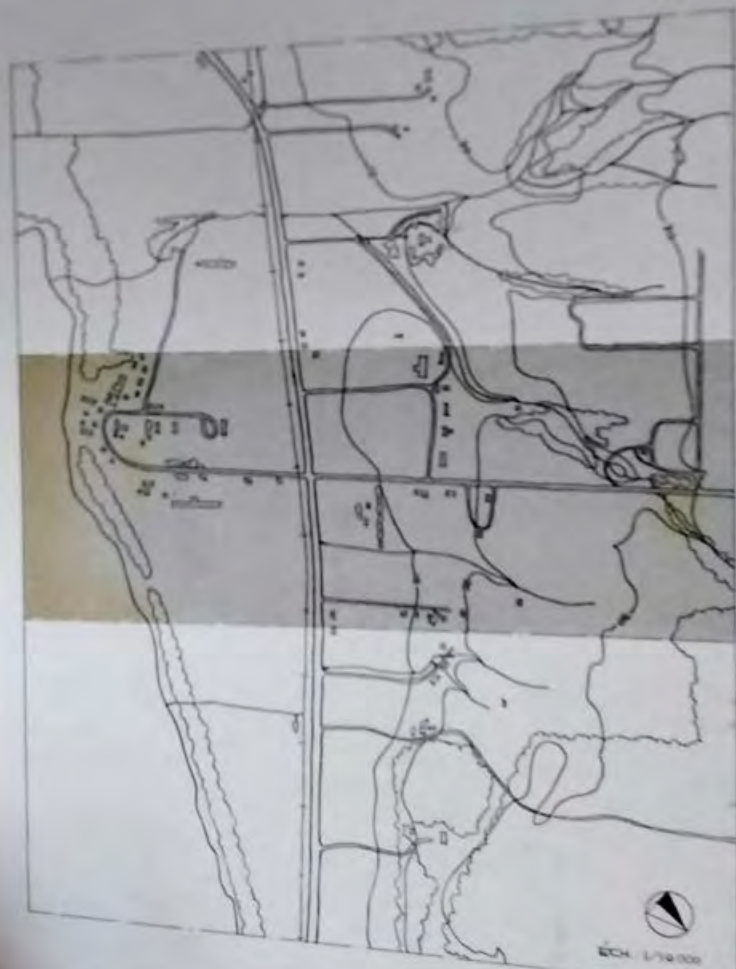
aire d'étude

ÉCH. 1/20 000

SÉQUENCE D'APPROCHE
DIRECTION OUEST



LOCALISATION DES SITES





SECTION 2





SECTION 3





Maison [REDACTED]

Section I. Photo I.

Photo I.B.C.
76.II58.35A

DESCHAMBAULT/Maison Frank R. Sewell.
I.B.C. Fond [REDACTED] P. 4.



An aerial photograph of a rural landscape. The terrain is divided into large, rectangular agricultural fields. A network of roads and paths crisscrosses the area. In the lower-middle section, there is a cluster of farm buildings, including several barns and smaller structures. To the right of this cluster, a winding road or path leads towards more buildings. In the upper-middle section, there is another cluster of buildings, possibly a small village or farmstead, surrounded by trees. The overall scene depicts a typical agricultural region.

Ferne [REDACTED]

Section 2. Photo I-2.

Photo I.B.C.
76.II58.9A (35)



Station de recherche agricole

Section 2. Photos 3-4-5.

Photo I.B.C.

76.II58.32 A (35)





Station de recherche agricole
Section 3. Agglomération,
côté sud de la route 138.
Photo I.B.C. 76.II.5.31A(15)

Station de recherche agricole
Section 7. Acclimatation,
côté ouest de la route 138.
Photo L.B.C. 76.1158.31A(35)



Manoir Boudreau

Section 3. Photo 3

Photo I.B.C.

76.1158.30A (35)

